

Communiqué de presse 12 avril 2018

Aux représentants des médias

Accueil et hébergement d'urgence

Vers un abri à l'année

Le 3 avril dernier, l'abri PC des Vollandes a fermé ses portes. Mais cette année, pour la première fois depuis 17 ans, cet hébergement d'urgence se prolonge durant l'été grâce à l'entrée en scène de la Croix-Rouge genevoise qui prend le relais, à l'abri PC de Richemont. Ce projet concrétise la volonté d'Esther Alder d'en finir avec la politique du thermomètre en matière de prise en charge des personnes sans abri. Dans le cadre de l'hébergement hivernal Ville de Genève, 1'146 personnes ont été accueillies entre le 1^{er} novembre 2017 et le 3 avril 2018. Depuis le 3 avril, et jusqu'au 31 octobre 2018, dans le cadre du projet pilote de la Croix-Rouge genevoise, 50 places sont disponibles pour les personnes sans abri les plus vulnérables.

Depuis 2001, le Service social de la Ville de Genève organise un dispositif hivernal d'urgence pour les personnes sans abri. Les personnes accueillies disposent d'un lit, reçoivent un repas chaud et un petit déjeuner. Elles ont la possibilité de prendre une douche et bénéficient d'un accompagnement social.

En termes de fréquentation, 1'146 personnes (1'177 l'hiver précédent) ont été mises à l'abri cet hiver, pour un total de 23'105 nuitées. A ce nombre, il convient d'ajouter les 215 personnes - des familles et des mineurs - hébergées à l'abri PC des Pâquis par l'Armée du Salut.

Parmi les points forts de cette saison, il faut relever l'épisode de grands froids, fin février, pendant lequel la capacité d'accueil a été portée à 370 places (en comptant les lits de l'Armée du Salut) et les tournées nocturnes doublées. L'intervention des services d'urgence et du 144 ont permis d'identifier de nouvelles personnes à risques.

Autre point fort, une infirmière est intervenue 7j/7, dans l'abri de Richemont. 1'874 consultations ont été effectuées, soit 12 chaque soir.

Abri estival

Pour la première fois depuis la création du dispositif hivernal, il y a 17 ans, les personnes les plus précaires ne retournent pas à la rue à la fin de l'hiver. Le 3 avril, l'abri PC de Richemont, géré jusque-là par le Service social de la Ville de Genève, a poursuivi sa mission sous la houlette de la Croix-Rouge genevoise.

L'abri estival permet d'offrir une solution d'hébergement d'urgence tout au long de l'année pour des personnes sans abri et particulièrement vulnérables en raison de leur âge et/ou de leur état de santé. En outre, le projet inclut la mise en place d'un accompagnement social, en particulier à destination des personnes qui auraient potentiellement droit à des prestations sociales. Dans le but de faciliter l'accès aux soins pour les bénéficiaires et de prévenir une détérioration de leur état de santé, la présence d'une infirmière complète le dispositif.

À la fin de ce projet pilote, les conclusions dressées permettront de tirer des enseignements précieux pour l'avenir. Ce projet constitue une expérience nouvelle, qui permettra de mieux connaître les besoins des bénéficiaires durant la période estivale, les réponses à apporter et les ressources à mettre en place.

Ce projet pilote est porté par la Croix-Rouge genevoise pour trois raisons principales :

- il se situe au cœur de sa mission : alléger les souffrances des personnes vulnérables à Genève en priorisant les besoins les plus urgents ;
- forte de ses 350 collaborateurs/trices et 1 000 bénévoles, l'association est en mesure de mettre en place un projet d'envergure en quelques semaines seulement grâce à une structure solide et professionnelle, ainsi que des équipes agiles, réactives et très engagées ;
- la Croix-Rouge genevoise bénéficie à la fois d'expertise dans le domaine socio-sanitaire et d'un héritage historique pionnier – par exemple la création des soins à domicile en 1920, le *Dispensaire d'hygiène sociale*.

Mauro Poggia, conseiller d'Etat chargé du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) a tenu à remercier la Ville de Genève et la Croix-Rouge genevoise pour leur engagement dans ce projet d'abri estival. « Je regrette cependant que l'urgence sociale soit assumée uniquement par une seule des 45 communes genevoises et cette question de répartition devra être tranchée par le Grand Conseil lors de la prochaine législature. »

Objectif « 0 sans abri »

Esther Alder, Conseillère administrative, salue avec reconnaissance l'engagement de la Croix-Rouge genevoise qui porte cet abri estival. La Magistrat souligne que cette collaboration entre la Ville, la Croix-Rouge genevoise, le Canton et des privés marque une étape importante vers l'objectif « 0 sans abri » de la Feuille de route du Conseil administratif.

Contacts

Manuelle Pasquali de Weck
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 022 418 49 13 – 079 446 40 13
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

Stéphanie Lambert
Directrice générale
Croix-Rouge genevoise
Tél. 022 304 04 04 – 076 616 66 59
s.lambert@croix-rouge-ge.ch